TD Génération

Guide du commerçant UnionPay

Du TD Generation

- Tout-en-un, HSPA et Wi-Fi
- Portal avec clavier NIP
- Portal 2 avec clavier NIP



© 2016 Banque Toronto-Dominion

Cette publication confidentielle est la propriété de la Banque Toronto-Dominion, et est uniquement destinée à l'usage des commerçants clients des Solutions aux commerçants TD. Cette publication ne peut être reproduite ou distribuée en tout ou en partie, pour toute autre utilisation sans autorisation écrite d'un représentant autorisé de la Banque Toronto-Dominion.

AVIS

La Banque Toronto-Dominion se réserve le droit d'apporter des changements aux spécifications en tout temps et sans préavis. La Banque Toronto-Dominion n'est en aucun cas responsable de l'utilisation par les clients commerçants de l'information contenue dans cette publication, incluant sans toutefois s'y limiter les atteintes aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits détenus par des tiers et résultant d'une telle utilisation.

Sommaire

Qui devrait utiliser ce guide? Qu'est-ce qu'UnionPay?	1 1
Comment puis-ie identifier une carte UnionPay?	1
Cartes UnionPay	1
Transactions financières	1
Exigences de transaction	1
Entrée du NIP	2
Signature du client	2
Restrictions	2
Achat (carte de crédit ou de débit)	2
Annulation	3
Retour	4
Préautorisations de factures	5
Ouvrir une préautorisation	5
Fermer une préautorisation	6
Recus	6
Codes de reçu	6

Qui devrait utiliser ce guide?

Vous devriez utiliser ce guide si vous êtes un commerçant TD et que vous effectuez des transactions impliquant des cartes de crédit ou de débit UnionPay dans le cadre de vos activités quotidiennes.

Qu'est-ce qu'UnionPay?

Union Pay est une marque de paiement internationale dont l'utilisation devient de plus en plus courante à travers le monde. Vous verrez des cartes avec une marque (UnionPay seulement) ou avec deux marques (UnionPay et une autre marque de paiement). Des marques supplémentaires peuvent s'ajouter au fil du temps.

Comment puis-je identifier une carte UnionPay?

Les cartes UnionPay sont faciles à identifier par leur logo montré ci-dessous.



Cartes UnionPay

Cartes offertes actuellement :

Type de carte	Carte bancaire	Cartes comarquées
Carte de crédit	UnionPay	UnionPay avec Visa, Mastercard, American Express, JCB ou Diners Club
Carte de débit	UnionPay	UnionPay avec Débit Interac ou Visa Débit

Transactions financières

Selon la configuration de votre terminal, vous pourriez devoir entrer un identifiant et un mot de passe de superviseur afin de conclure toute transaction.

La carte UnionPay vous permet d'effectuer les mêmes transactions qu'une autre carte.

Exigences de transaction

UnionPay demande parfois aux clients de confirmer leur identité. Les méthodes de vérification du client les plus courantes sont les suivantes :

Entrée du NIP

Pour toute transaction, le terminal peut demander au client de saisir son NIP. Pour un paiement par carte de crédit, le client peut ignorer la demande de NIP. Si le client ignore celle-ci, mais que le terminal refait la demande, il faut saisir le NIP. Pour les cartes de débit, il faut toujours saisir un NIP.

Signature du client

Le client pourrait devoir signer le reçu du commerçant. Cela peut se produire pour n'importe quelle transaction, même une transaction pour laquelle le client a déjà entré son NIP. Si vous voyez une ligne de signature sur le reçu du commerçant, le client **doit** signer le reçu. S'il ne le fait pas, vous ne serez pas payé pour la transaction.

Restrictions

Ce qui suit n'est **pas permis** pour les cartes UnionPay :

- Sélection de compte (chèque ou épargne) pour les transactions par carte de débit un paramètre par défaut sera utilisé
- Transactions ne requérant aucune signature
- Autorisations hors ligne
- Approbations de vente partielle
- Transactions dans des devises étrangères
- Autorisation vocale / transactions imposées après l'achat
- Remise différée

Achat (carte de crédit ou de débit)

- 1. Appuyez sur l'icône d'Achat.
- 2. Entrez le montant total en dollars pour la vente et appuyez sur OK.
- 3. Le client confirme le montant en dollars et appuie sur **Oui** ou **Non**.
- 4. Utilisez l'une des méthodes de paiement suivantes.
 - a) Le client **passe** sa carte dotée de la fonction sans contact sur le lecteur sans contact. Passez à l'étape 5. Dans certains cas, le client doit **glisser** ou **insérer** sa carte.

ou

- a) Le client insère sa carte.
- **b)** Le client entre son **NIP** et appuie sur **OK** (carte de crédit seulement). Passez à l'étape 5. ou
- a) Le commerçant glisse sa carte de crédit. Les cartes de débit Interac ne peuvent pas être glissées, mais les cartes de débit étrangères le peuvent
- b) Le client sélectionne sa méthode de paiement : Marques conjointes ou UnionPay.
- c) Le client entre son NIP (si disponible) et appuie sur OK.
- d) Vérifiez les renseignements sur la carte en les comparant à ceux affichés à l'écran du terminal et appuyez sur **OK**.
- e) Si la transaction est refusée, traitez-la à nouveau, mais en sélectionnant l'autre mode de paiement à l'étape b). Par exemple, si Comarquée avait été sélectionné, il faut maintenant sélectionner UnionPay.
- 5. Cet écran montre que la transaction est terminée en affichant un numéro d'autorisation ou un message

d'approbation. Si le reçu demande la signature du client, ce dernier doit signer le reçu. Si vous n'obtenez pas sa signature, vous pourriez être responsable de la rétrofacturation.

6. Vous pouvez **RÉIMPRIMER** le reçu ou **TERMINER** la transaction.

Annulation

Cette transaction est utilisée pour corriger une transaction précédemment entrée depuis le terminal pour le jour ouvrable actuel. Vous pouvez également utiliser le rappel de transaction pour rappeler ou annuler une transaction en vous basant sur d'autres renseignements que le numéro de suivi.

Si vous avez fermé la journée ouvrable durant laquelle a eu lieu la transaction, vous pouvez seulement effectuer un retour. L'option d'annuler la transaction n'est plus offerte.

- 1. Appuyez sur l'icône Annuler.
- 2. Entrez le numéro de suivi de la transaction à annuler et appuyez sur OK.
- **3.** Vérifiez qu'il s'agit de la bonne sélection : **Annuler** ou **Précédent**. Si vous sélectionnez Précédent, vous pouvez entrer un nouveau numéro de suivi à annuler.
- 4. Le reçu de la transaction annulée s'imprime.

Retour

Les retours sur carte de débit sont désactivés par défaut. Si vous souhaitez activer les retours sur carte de débit pour votre terminal, communiquez avec les services de soutien aux commerçants TD au **1800 363-1163**.

Effectuez une transaction de retour lorsqu'un remboursement doit être accordé au client.

- 1. Appuyez sur l'icône de **Remboursement**.
- 2. Entrez le montant en dollars et appuyez sur OK.
- 3. Le client confirme le montant en dollars et appuie sur **Oui** ou **Non**.
- 4. Sélectionnez l'une des méthodes de paiement suivantes pour la carte choisie (carte de crédit seulement).
 - a) Vérifiez les renseignements sur la carte en les comparant à ceux affichés à l'écran et appuyez sur **OK**.
 - b) Le client entre son NIP et appuie sur OK. Allez à l'étape 5.

ou

a) Vérifiez les renseignements sur la carte en les comparant à ceux affichés à l'écran et appuyez sur **OK**. Allez à l'étape 5.

ou

- a) Entrez le numéro de compte et appuyez sur OK.
- b) Entrez la date d'expiration et appuyez sur OK. Elle est composée de quatre chiffres.
- c) Indiquez si le retour concerne un vente par téléphone ou par courrier : OUI ou NON. Allez à l'étape 5.
- 5. L'écran affiche ce numéro d'autorisation et le total de la transaction, puis le reçu s'imprime. Le client **doit** signer le champ de signature sur la copie du commerçant.

Préautorisations

- Selon les paramètres de votre terminal, vous pourriez devoir entrer un identifiant et un mot de passe de superviseur afin de conclure toute transaction.
- Les préautorisations de factures peuvent seulement être effectuées avec les cartes de crédit.
- Si elles ne sont pas déjà activées sur votre terminal, veuillez communiquer avec les services de soutien aux commerçants TD (**1 800 363-1163**) pour les activer.

Le terminal TD Génération peut effectuer les transactions de type préautorisation suivantes.

Ouvrir une préautorisation

Effectuez cette transaction si vous souhaitez créer une préautorisation.

- 1. Appuyez sur l'icône de **Pré-autorisation**.
- 2. Entrez le montant total en dollars pour la préautorisation et appuyez sur OK.
- **3.** Le client sélectionne l'une des méthodes de paiement suivantes.
 - a) Le client **passe** sa carte de crédit dotée de la fonction sans contact sur le lecteur sans contact. Passez à l'étape 4.Insérer la carte
 - ou
 - a) Le client insère sa carte de crédit.
 - b) Le client entre son NIP et appuie sur OK (carte de crédit seulement). Passez à l'étape 4. ou
 - a) Le commerçant glisse sa carte de crédit.
 - b) Le client sélectionne UnionPay comme méthode de paiement : Marques conjointes ou UnionPay.
 - c) Vérifiez les renseignements sur la carte en les comparant à ceux affichés à l'écran du terminal et appuyez sur **OK**.
 - d) Si la transaction est refusée, traitez-la à nouveau, mais en sélectionnant l'autre mode de paiement à l'étape b). Par exemple, si **Comarquée** avait été sélectionné, il faut maintenant sélectionner **UnionPay**.
- **4.** L'écran affiche le total de la transaction, puis le reçu s'imprime. Le client **doit** signer le champ de signature sur la copie du commerçant.

Fermer une préautorisation

Effectuez cette transaction si vous devez fermer une préautorisation existante.

- 1. Appuyez sur l'icône Achèvement de préautorisation.
- 2. Entrez le numéro de suivi du reçu de la préautorisation initiale et appuyez sur OK.
- 3. Fermer la préautorisation : Terminer ou Précédent.
- 4. Entrez le montant du pourboire signé par le client sur le reçu original et appuyez sur OK.
- 5. Confirmez le montant en dollars et appuyez sur Accepter ou Modifier.
- 6. Si le montant dépasse la limite permise, confirmez ou annulez la transaction : OK ou Annuler. Si vous appuyez sur OK, on vous demandera un identifiant et un mot de passe de superviseur pour poursuivre avec le montant plus élevé. Allez à l'étape 7.

Si vous appuyez sur **Annuler**, le processus sera annulé et vous retournerez à l'écran d'attente.

- 7. L'écran indique que la transaction est approuvée, puis le reçu s'imprime.
- 8. S'il y a d'autres préautorisations ouvertes, vous serez invité à en fermer une autre : **Oui** ou **Non**.

Reçus

Chaque transaction possède un reçu différent, et la plupart des renseignements ne servent qu'à la tenue des dossiers. Vous devez tenir compte de certains **renseignements importants** pour garantir que vos transactions ont été effectuées correctement.

Codes de reçu

Type de carte			
UP Union	Pay		
Renseignements importants			
Numéro de suivi	Le numéro de suivi associé à la transaction.		
Numéro d'autorisation	Le numéro d'autorisation associé à la transaction		
Signature	L'émetteur de la carte détermine lorsqu'une signature est requise pour une transaction. Il est important que le client signe ces reçus.		
Approuvée	Veuillez toujours vous assurer que la transaction est approuvée, car celle-ci pourrait être REFUSÉE .		



Informations de contact

Veuillez communiquer avec les services de soutien aux commerçants TD au **1 800 363-1163**. Nous serons heureux de répondre à toutes vos questions.

Autorisation :

En tout temps, jour et nuit

Questions à propos du terminal :

En tout temps, jour et nuit

Questions générales sur les commerçants :

Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, HE

Fournitures d'imprimante et d'équipement :

Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, HE

Centre de ressources

Ce guide contient les renseignements les plus importants pour vous permettre d'utiliser votre appareil. Votre terminal dispose de caractéristiques et de fonctions supplémentaires présentées dans notre portail de documentation au <u>www.solutionsauxcommercantstd.com/ressourcespdv</u>.

